



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2100

Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations à caractère socio-éducatif ou de prévention spécialisée organisant des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières - Programmation complémentaire 2022 pour un montant total de 12 200 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. CHIHI Mohamed

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2022/2100 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIO-EDUCATIF OU DE PREVENTION SPECIALISEE ORGANISANT DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2022 POUR UN MONTANT TOTAL DE 12 200 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation relatif à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance.

Adoptée par délibération du Conseil municipal n° 2022/1518 du 27 janvier 2022, la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2026 (STSPD), constitue le programme de travail renouvelé du CLSPD et poursuit deux objectifs :

- l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques, pour garantir aux habitants un cadre de vie apaisé ;
- l'accompagnement individualisé des publics en difficultés, des victimes et auteurs d'infractions.

Elaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce contrat partenarial définit les grandes priorités d'action du CLSPD pour la période 2022-2026 :

- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
- aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- renforcer la tranquillité et la sécurité publiques, mobiliser les habitants ;
- adapter la gouvernance et les outils du CLSPD.

La STSPD intègre des objectifs orientés particulièrement en direction des quartiers de la géographie prioritaire au titre de la politique de la ville.

L'un de ses axes vise à soutenir le développement de chantiers jeunes, en tant que support de prévention sociale pour les 14-25 ans exposés à la délinquance.

En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, une programmation annuelle spécifique est proposée à l'approbation du Conseil municipal afin de développer les « chantiers jeunes ».

Deux types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre et permettent aux jeunes de financer

principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou centres sociaux ;

- des chantiers « éducatifs » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs de prévention et dont la compétence relève essentiellement des associations de prévention spécialisée. Un partenariat privilégié avec la Mission locale de Lyon permet de positionner des jeunes en grande difficulté sur ces chantiers.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ces dispositifs auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire d'intervention du Contrat de ville de Lyon. Les actions vous sont présentées dans le tableau ci-après :

Arrdt Quartier	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé LC 41939
5 ^{ème}	Centre socio- culturel du Point du Jour 10, impasse Secret 69005 LYON	Chantiers jeunes	Loisirs	Automne	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 chantier de distribution de paniers repas à des personnes en situation de fragilité (personnes sans domicile, familles en difficultés). ● 1 chantier de peinture pour réaliser une fresque au sein de la résidence autonomie Marc Bloch (7^{ème}) sur le thème du tri des déchets, en co-construction avec les résidents. ● 1 chantier de fabrication de jeux en bois pour les enfants de la crèche du Centre social. ● Bénéficiaires : jeunes du 5^{ème} arrondissement. ● Gratification : financement de séjours collectifs. <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - s'impliquer dans un projet d'utilité collective ; - apprendre à mener un projet collectif et se préparer au monde du travail ; - favoriser l'accès à la culture et à la découverte de nouveaux horizons. 	4 275 €

Arrdt Quartier	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé LC 41939
8 ^{ème} Etats- Unis	Centre social des Etats-Unis 73, rue Jean Sarrazin 69008 LYON	Chantiers "La Brise de Pastille"	Loisirs	Été	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 chantier de création de décors pour la manifestation "La Brise de Pastille" qui se tiendra le 13 juillet sur la place du 8 mai 1945. Chantier réalisé avec la compagnie Coin Coin Production. ● Bénéficiaires : jeunes du quartier des Etats-Unis et de Moulin à vent. ● Gratification : financement de séjours collectifs. <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux jeunes de développer leurs capacités à vivre ensemble, leur relation aux autres, à mettre en œuvre des projets coopératifs ; - favoriser l'intégration sociale des jeunes dans la vie du quartier par la participation à la préparation d'un projet culturel sur le quartier ; - favoriser la reconnaissance sociale des jeunes dans la vie du quartier. 	1 850 €
		Chantier container	Loisirs	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 chantier d'habillage du container situé sur la place du 8 mai 1945. Chantier réalisé avec le collectif La coulure. ● Bénéficiaires : jeunes du quartier des Etats-Unis. ● Gratification : financement de séjours collectifs. <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux jeunes de développer leurs capacités à vivre ensemble, leur relation aux autres et à mettre en œuvre des projets collectifs ; - favoriser l'intégration sociale des jeunes dans la vie du quartier par l'implication à un projet culturel permettant leur reconnaissance sociale au sein du quartier. 	800 €

Arrdt Quartier	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé LC 41939
9 ^{ème} Duchère	Centre social Duchère Plateau René Maugius 235, avenue du Plateau 69009 LYON	Chantier jeunes	Loisirs	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 chantier de peinture pour entretenir le Centre Social ● Bénéficiaires : jeunes filles du quartier La Duchère <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux jeunes de développer leur capacité à vivre ensemble, leur relation aux autres, la mise en œuvre de projets coopératifs en adoptant des comportements adaptés à la vie au sein du groupe ; - acquérir un ensemble de cadres et de règles ; - donner aux jeunes une perception positive des retombées du travail entrepris pendant le chantier. 	1 000 €
	Sauvegarde 69 Parc Saint Exupéry 2, rue Maryse Bastié 69500 BRON	Chantiers jeunes	Loisirs	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● un chantier en partenariat avec l'association Médiatone pour l'organisation de l'événement Pente Douce et d'un concert en octobre 2022 , un chantier lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Marché gare et un chantier pour installer et désinstaller le matériel à l'occasion du fête de quartier "Ouest en Fête" dans le 4^{ème}. ● Bénéficiaires : jeunes du 2^{ème} et du 4^{ème}. <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les jeunes dans de nouveaux codes relationnels, être en lien avec des artistes, des personnes intéressées par la culture ; - soutenir les jeunes dans leur projet d'insertion et valoriser des expériences dans un parcours d'insertion globale ; - impliquer les jeunes dans une logique du vivre ensemble, du lien social favorisant une représentation réciproque positive entre eux et les habitants du quartier. 	4 275 €
Total						12 200 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint à la présente délibération (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 4^e, 5^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 12 200 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 12 200 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 sur ligne de crédit 41939, nature 65748, fonction 338.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET